



Fédération Nationale des Retraités

Caisse d'Epargne

Groupe BPCE

Section Ile de France

Bernard d'ARAQUY Président

ba84000@gmail.com

CONSEIL FEDERAL REGIONAL DU 17 FEVRIER 2025

Dans les locaux de la FNCE 5 rue Masseran 75007 PARIS

La séance est ouverte à 9 heures 45.

Sont présents :

B. d'Araquy , Y. Alexis , M. Blumenfeld, JL Debarre , D. Déchamps , J. Gauthier , S. Grecias, J.L Monnet, P. Pigot, J. Poissonnet- Goix, C. Saliba.

En Visio : À. Bonnet, D.Steinle.

Excusés :M. Autour, J. Boës, R. Gonzalez, P Monin

E. Roussilhe se présente comme nouveau membre du conseil. Celle-ci , retraitée depuis janvier 2023, a travaillé pendant 40 ans en agences et au siège .

1- Approbation du PV du Conseil du 16 janvier 2025.

Il est adopté à l'unanimité après 2 modifications.

2.Point sur les finances

186 cotisations ont été reçues et environ 370 prélèvements sont à venir.

Notre section compte 729 adhérents.

Le bilan financier sera détaillé lors du prochain conseil.

3- Rapport moral

Adopté

4- compte rendu de la réunion du 30 janvier des délégués BPCE Mutuelle

Celui-ci, rédigé par B. Bligné , a été transmis au conseil par B. d'Araquy le 2 février.

Interrogé sur le partenariat VVF, F. Bourg n'a su que récemment que de nouveaux appartements auraient été revendus. Il nous en dira plus lors de l'AG car il ne sait pas encore si nous garderons les avantages tarifaires.

Par ailleurs, comparaison a été faite entre les positionnements des gammes.

ASV moyenne gamme, optimum haut de gamme.SV premium est considéré comme très haut de gamme.

En mars, une commission technique va travailler sur le positionnement de ces différents produits .

Faut il en créer un quatrième ?

Et pourquoi ne pas demander la déduction des cotisations de la mutuelle des revenus ?

5- Élections Délégués BPCE MUTUELLE

Un article paraîtra dans Infos retraités précisant les professions de foi.

A partir du 6 mars seront envoyés aux adhérents des courriers afin de les inciter à voter.

Sera-ce fait au niveau national ? Cela sera décidé lors du CFN du 5 mars.

6- Point sur les inscriptions aux assises de Lyon.

4 membres du conseil et 15 adhérents de la région y participeront.

A la fin de l'AG se tiendra un CFN avec l'élection du nouveau bureau national.

7- Organisation de notre AG du 6 mars

Les convocations ont été envoyées la semaine dernière par mails et courriers.

B d'Araquy souhaite que la Visio fonctionne et que les adhérents puissent poser des questions écrites. Le coût du régisseur est de 500 euros.

Le conseil régional sera renouvelé. F.Mayet ne souhaite plus faire partie du conseil pour raison de santé.

R. Gonzalez , E. Roussilhe et D. Steinle se présenteront.

Les intervenants sont ceux précisés dans le dernier compte rendu. Le déroulement également a été décrit.

Le livre les Pionnières sera remis aux participants.

8- Envoi de la lettre de l'UFRB

Celle-ci est adressée le 14 de chaque mois. Or plusieurs personnes ne la reçoivent pas.

Il faut savoir si les adhérents seraient d'accord pour que leur soit transmise directement cette lettre.

9- Partenariat avec l'ADJF.

Une remise de 10 euros est faite sur le montant de l'adhésion à laquelle se rajoutent des subventions pour les sorties.

La séance est levée à 12 heures 30

Le prochain conseil se réunira le 6 mars à 10 heures

La Secrétaire adjointe :

Chantal SALIBA